

CIRCULAIRE DU 12 JANVIER 2016 POUR L'ÉLABORATION DES CONVENTIONS INTERMINISTÉRIELLES D'OBJECTIFS 2016-2020

26 novembre 2017

Il s'agit de traduire concrètement l'engagement de la Nation en faveur des habitants des quartiers par :

- 1 L'engagement des travaux d'élaboration ou d'actualisation des conventions d'objectifs
- 2 La prise en compte des enjeux des quartiers prioritaires dans l'élaboration et le déploiement des politiques sectorielles
- 3 La définition d'indicateurs simples, visibles et pertinents permettant une systématisation de l'évaluation des dispositifs déployés et renforcement du niveau territorial pour l'évaluation des politiques publiques
- 4 L'adaptation des systèmes d'information permettant la localisation des mesures et des moyens bénéficiant aux quartiers prioritaires
- 5 Les déclinaisons locales des engagements nationaux
 - Emplacement: Accueil > Publications et Ressources > Les documents, rapports et textes officiels > Textes officiels >
 - Adresse de cet article : https://www.professionbanlieue.org/Circulaire-du-12-janvier-2016-pour-l-elaboration-des-conventions